

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 68 (1959)
Heft: 4

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

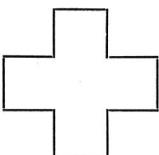
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VOTRE CROIX-ROUGE



ASSEMBLEE DES DELEGUES

L'assemblée générale annuelle des délégués de la Croix-Rouge suisse s'est tenue à Lucerne les 30 et 31 mai. Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur cette réunion tenue au Kursaal, et où M. Léopold Boissier, président du Comité international, avait bien voulu présenter « La Croix-Rouge devant les problèmes de notre temps ».

*

AVEC NOS SECTIONS

Croix-rouge gruérienne

La Croix-Rouge de la Gruyère a eu l'an dernier à faire face à de nombreuses demandes d'aide. Grâce à l'appui qu'elle a rencontré auprès des Gruériens, grâce à l'aide que le service des secours de Berne a pu apporter à son vestiaire, elle a pu faire face aux besoins. Douze lits dus aux parrainages du Secours aux enfants ont pu être remis à autant d'enfants de familles nombreuses. Une *prise de sang* collective organisée à l'Hôpital de Riaz a connu un beau succès... le nombre des donneurs dépassait celui des flacons apportés de Berne à leur intention. Un *cours de soins au foyer* subventionné par la section a connu également un grand succès. Quant aux rapports avec les Samaritains, ils ont été excellents et la collaboration constante.

*

Assemblée de la Croix-Rouge genevoise

La section genevoise de la Croix-Rouge suisse a tenu son assemblée générale ordinaire le 23 avril à l'Aula de l'Université, sous la présidence du docteur Horace Barbeau, président, et en présence de très nombreux membres de la section. Les mandats de trois membres du comité Mme Albert Pictet, le docteur A. Werner et M. L. Delétra, qui arrivaient à échéance ont été renouvelés pour trois ans. Les rapports ont été acceptés à l'unanimité. Une remarquable conférence du professeur Rudler, directeur de la Clinique chirurgicale universitaire de Genève, sur *Les bases de la chirurgie « à cœur ouvert » Hypothermie et cœur-poumon artificiel* a été écoutée avec infiniment d'attention et d'intérêt par les membres de la Croix-Rouge genevoise qui emplissaient la vaste Aula universitaire.

*

Au Val-de-Travers

La section croix-rouge du Val-de-Travers a vu augmenter en 1958 le nombre de transports effectués par le service d'ambulance qu'elle gère complètement, ce service est extrêmement apprécié par la population. Les responsables de la section dans chaque village ont contrôlé la remise de secours individuels à un certain nombre de personnes. Des prélèvements réguliers de sang ont eu lieu à l'hôpital de Couvet par Mme le docteur Gueissaz pour le Centre de Neuchâtel auprès des donneurs du district.

*

M. G. Meier, jusqu'ici secrétaire de la section, a été nommé président de la section croix-rouge du *Freiamt* (Argovie). La section *saint-galloise* a appelé de son côté à la présidence le docteur Otto Kœgel, jusqu'ici vice-président.

Vente de mai

La vente faite en commun par la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des samaritains a eu lieu selon la tradition au début de mai. Un petit paquet de pansement a été offert au public qui a fait excellent accueil à cet insigne original.

*

SECOURS AUX ENFANTS

Pour les réfugiés en Afrique du Nord

Le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a alloué une somme de 20 000 fr. pour l'achat de lait condensé destiné aux enfants des réfugiés d'Afrique du Nord. Les différents secours accordés par la Croix-Rouge suisse en faveur de ces réfugiés atteignent un montant de 100 000 fr.

*

Deux mille sept cent cinquante enfants suisses ont reçu des lits

Une nouvelle distribution de 100 lits a été faite en mai à des enfants suisses nécessiteux. C'est un total de 2750 lits complets qui ont pu être remis à ce jour à des enfants de chez nous par le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse et grâce aux parrainages souscrits par de nombreux parrains. Le montant des souscriptions qui ont permis cette œuvre s'élève aujourd'hui à plus d'un million.

*

Nouveaux crédits

La Commission du secours aux enfants a décidé, dans sa séance du 8 avril, d'accorder les crédits suivants pour les prochaines activités en faveur d'enfants tant suisses qu'étrangers:

Pour les enfants suisses ou réfugiés en Suisse

| | Fr. |
|--|-----------|
| — Achat de 200 lits complets pour enfants suisses (Parrainages) | 60 000.— |
| — Entretien total ou partiel des jeunes réfugiés hongrois confiés à la Croix-Rouge suisse (Collecte en faveur des réfugiés hongrois) | 372 000.— |
| — Entretien d'enfants polonais au préventorium « Beau-Soleil » | 42 000.— |
| — Do., enfants légèrement tuberculeux placés en sanatoriums | 20 000.— |
| — Frais d'hôpital, de préventorium ou de sanatorium d'enfants placés dans des familles pour un séjour | 10 000.— |

Pour les enfants à l'étranger

| | |
|--|----------|
| — Aide aux enfants réfugiés d'Algérie | 20 000.— |
| — Secours individuels aux enfants réfugiés en Allemagne (Colis de vêtements, literie, etc. — parrainages) | 60 000.— |
| — Aide aux enfants grecs (Amélioration des logis, achat de chèvres, de vivres, de vêtements, etc. — parrainages) | 40 000.— |
| — Secours individuels aux enfants réfugiés en Autriche (Colis de vêtements, literie, etc. — parrainages) | 20 000.— |

Pour les vieillards à l'étranger

| | |
|---|----------|
| — Aide aux réfugiés âgés en Allemagne (Literie, vêtements — parrainages) | 15 000.— |
| — Aide aux vieillards en Grèce (Parrainages) | 7 000.— |
| — Aide aux réfugiés âgés en Autriche (Literie, vêtements, etc. — parrainages) | 30 000.— |

Total des crédits 696 000.—

*

Pour l'intégration des réfugiés

Une conférence réunira sous les auspices de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, du 7 au 9 juin, aux

Rasses, un certain nombre de personnes des œuvres d'entraide s'occupant des réfugiés en Suisse. Diverses conférences et des séances de travail rempliront ces journées auxquelles la Croix-Rouge suisse a délégué ceux des responsables de ses sections qui pourront se libérer de leur tâche.

*

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Un appel de la Ligue aux juniors du monde entier

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a lancé de Genève un appel à la Croix-Rouge de la Jeunesse du monde entier en faveur des 40 000 réfugiés algériens de Tunisie et du Maroc. Il leur a demandé de l'aider à procurer aux enfants affamés le lait indispensable pour les sauver.

*

La demande faite aux « juniors » suisses

La Croix-Rouge suisse a transmis cet appel aux groupes de « juniors » de notre pays en demandant à chaque groupe l'envoi d'une somme de trois francs pour l'achat de lait. L'apport des 1500 groupes de la Croix-Rouge suisse permettrait de fournir du lait à 250 petits réfugiés pendant six mois.

*

Réunion de la Commission romande

La Commission romande de la Croix-Rouge de la Jeunesse s'est réunie à Lausanne le 18 avril sous la présidence du docteur Ed. Schauenberg, et en présence de Mlle Hanche, vice-présidente de la Société pédagogique romande, qui représente désormais cette association au sein de la commission, le mandat de Mlle Quartier étant terminé. M. Chopard, délégué du Jura, a dû malheureusement se retirer pour raison de santé.



Au cours des discussions, la commission a notamment pris note de l'appel fait en faveur des réfugiés algériens et appris avec plaisir que, pour la quatrième fois, des échanges de jeunes gens auront lieu pendant les vacances d'été avec les « juniors » de Stuttgart et de Munich. M. Jenni, secrétaire romand, a signalé que le cours de sauvetage nautique aurait lieu de nouveau à Genève. Le cours de premiers soins qui a connu un très grand succès à Genève sera donné, à titre d'essai, à l'Ecole normale de Lausanne avec l'approbation du médecin cantonal vaudois; une école de Berne a également introduit ce cours à titre d'essai. Les pharmacies scolaires proposées aux écoles ont été appréciées: 231 pharmacies ont été vendues au Pays de Vaud, 81 dans les autres cantons romands.

Dans un autre domaine, deux projets d'une brochure rappelant la vie d'*Henry Dunant* et les buts de la Croix-Rouge ont été étudiés. C'est le projet illustré qui semble devoir être choisi, les pourparlers sont en cours pour son édition. Une exposition de panneaux de propagande et de poupées évoquant les buts de la Croix-Rouge de la Jeunesse a eu lieu à Genève, elle sera présentée également à Lausanne. Un concours d'affiches sera également ouvert pour l'édition d'une affiche rappelant la « loi du junior ».

Un projet d'insigne destiné aux « juniors » a été étudié; cet insigne sera destiné à récompenser les « juniors » qui se sont particulièrement distingués.

*

Des colonnes auxiliaires de jeunes gens pour la protection civile

Le canton de Vaud étudie la création de colonnes auxiliaires de jeunes gens en vue de la protection civile.

*

Films à disposition des « juniors »

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a mis à la disposition de la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse pour deux mois à partir du 20 avril quatre films de 16 mm, sonores, de nature à intéresser nos « juniors » et dont le prêt peut être demandé au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse à Berne. Ce sont:

- Amis dans le besoin (Film de la Croix-Rouge canadienne);
- Wasserwacht (Croix-Rouge allemande, République fédérale);
- O skleinicku vice (Encore un petit verre! — Tchécoslovaquie);
- Pomuzene pri nedode (Nous nous rendons utiles — Tchécoslovaquie).

*

Films fixes pour illustrer l'histoire de la Croix-Rouge

Le Secrétariat central dispose de films fixes comprenant chacun 30 diapositives en couleurs et illustrant l'histoire de la Croix-Rouge. Ces diapositives sont accompagnées d'une brochure (textes français ou allemand) expliquant chacun d'eux et permettant de les commenter aisément. Film et brochure peuvent être obtenus au prix de 17 fr. au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, 8, Taubenstrasse, à Berne.

*

Un autre des « Cinq » Louis Appia

M. Roger Boppe vient d'éditer un ouvrage consacré au docteur Louis Appia, un des membres du « Comité des cinq », intitulé « *L'homme et la guerre, le docteur Louis Appia et les débuts de la Croix-Rouge* » (Muhlethaler, éditeur, Genève 1959). Cet ouvrage peut également être obtenu au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse à Berne pour le prix de 8 fr. 25.

*

INFIRMIERES

Pour l'Ecole romande de perfectionnement

Le Comité central a accordé un crédit de 18 000 fr. prélevés sur le montant de la collecte de la Fête nationale de 1957 pour l'aménagement de la section romande de l'Ecole croix-rouge de perfectionnement pour infirmières à Lausanne. C'est le 24 juin que cette nouvelle école ouvrira ses portes.

*

Nouvelles infirmières

De nouvelles volées d'infirmières ont achevé leurs études et reçu le diplôme qui leur ouvre la carrière à laquelle elles se sont patiemment préparées quatre ans durant. Disons à toutes nos vœux. Ce sont:

Ecole de l'Hôpital cantonal de Lausanne (15/16 avril)

Mesdemoiselles Nelly Audemars, Christiane Besse, Myriam Blanc, Solange Blondeau, Bluette Bornand, Antoinette Boscu, Marie-Françoise Briemann, Irène Deytard, Josette Dubois, Simone Dubois, Yvette Dufour, Eliane Feusier, Sabine Fuchs, May Gauthchi, Lucette Gentizon, Apollonia Hauser, Marguerite Jaccard, Madelaine Jaquet, Clarisse Jaquillard, Annette Goetschalcky-von Roten, Myriam Kempf, Madeleine Lequint, Renée Lotscher, Madeleine Mäder, Colette Martin, Marie-Blanche Matli, Jenny Maurer, Myriam Moret, Rose Nicollerat, Claudine Ehler, Marguerite Peter, Monique Porchet, Georgette Quidort, Isabelle Souvairan, Brita Svarstrom et Eléna Vigne, nouvelles infirmières diplômées.

ainsi que Monsieur Marcel Rod, nouvel infirmier diplômé.

*

Ecole romande de La Source (20-22 avril)

Mesdemoiselles Marie-Elise Bourgeois, Rosette Bourguignon, Lise Ducommun, Rosmarie Fiechter, Marie-Antoinette Gilliéron, Christa Hænel, Denise Hofstettler, Françoise Jan, Evelyne Klein, Simone Krieger, Josette Luthi, Janine Rufli, Madeleine Tschanz, Nicole Wutrich et Hedwige Wyler.

*

AIDES HOSPITALIERES DE LA CROIX-ROUGE

Le cours pilote de Berne

On sait l'importance de la tâche confiée à la Croix-Rouge suisse dans le domaine de la formation de personnel soignant auxiliaire apte à prêter une aide efficace en cas de besoin au service sanitaire tant civil que militaire. C'est pour répondre aux conséquences qu'aurait, en temps de guerre ou en cas de catastrophe, la diminution inévitable du personnel infirmier absorbé momentanément par des tâches nouvelles et urgentes que la Croix-Rouge a mis sur pied un cours ayant essentiellement pour but les soins à donner à l'hôpital. Ce cours de 14 leçons de deux heures chacune et son complément, un stage de deux semaines au minimum dans un hôpital, a été organisé à titre d'essai à Berne. Ce cours pilote s'est déroulé à la satisfaction générale.

Le diplôme attestant qu'elles avaient suivi avec succès le cours théorique et pratique et accompli leur stage pratique à l'Hôpital de l'Ile a été remis le 30 avril à six participantes.

*

Trois cours ont eu lieu à Zurich

De son côté, la Croix-Rouge zurichoise a organisé l'hiver dernier trois cours parallèles d'aides hospitalières.

*

COLONNES ET DETACHEMENTS CROIX-ROUGE

Cours d'instruction

Le cours d'instruction extraordinaire de l'E.S.M. 1 a eu lieu du 13 au 18 avril, celui de l'E.S.M. 6 du 27 avril au 2 mai.

*

Visites sanitaires

Des visites sanitaires de recrutement pour éclai-reuses et samaritaines ont été faites à Schaffhouse en avril et à la Maison de diaconesses de Béthanie à Zurich et à l'Hôpital cantonal d'Aarau en mai.

*

COURS DE SOINS AU FOYER

Cours de monitrices

Le Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse a organisé du 4 au 14 mai et du 26 mai au 4 juin deux cours de monitrices pour les soins au foyer. Des infirmières diplômées de Berne et des environs ont pris part à ce cours placé sous le patronage de la section croix-rouge de Berne-Mittelland.

*

COURS SAMARITAINS

L'an dernier, 661 cours samaritains ont été donnés, soit 76 de plus qu'en 1957. Il a été indispensable d'augmenter en proportion le matériel d'instruction nécessaire à ces cours. Le Comité central a voté à cette fin un crédit de 4550 fr. pour l'achat de squelettes et de caisses de transport.

*

PROTECTION CIVILE

La Croix-Rouge suisse et la protection civile

Le Comité central a été sollicité de se faire représenter au comité suisse d'action pour l'article constitutionnel instituant la protection civile, comité où sont représentés tous les parties nationaux et nombre d'associations importantes. Le Comité central a accepté cette demande. Il a délégué à cette fin son président, le professeur A. von Albertini, ses deux vice-présidents, le docteur G. DuPasquier et le colonel H. Spengler, ainsi que le médecin-chef de la Croix-Rouge, colonel H. Bürgi et le secrétaire central, M. H. Haug. Le Comité central a décidé en même temps d'attirer l'attention des sections de la Croix-Rouge suisse sur l'importance de cette votation fédérale; il leur a demandé de défendre dans la mesure de leurs possibilités la cause de ce nouvel article de la Constitution fédérale. Le Comité central estime que la votation fédérale du 24 mai constitue un devoir national d'une importance vitale pour tout le pays et qui touche directement la Croix-Rouge et les efforts qu'elle poursuit sur le plan humanitaire.

*

Conférence à Vaduz

M. Hans Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, a été invité à faire un exposé sur la « Protection civile, devoir de notre temps » à l'Assemblée générale de la Croix-Rouge de la Principauté du Liechtenstein, au château de Vaduz, le 7 juin.

Tissage de Sirnach, Sirnach/TG

1857—1957
depuis 100 ans

tissus de coton fantaisie
pour tous usages (en gros)

tissage de coton fantaisie
teinturerie
blanchissage
finissage